LILLE

LE BANQUET

en l'honneur d'Assoignion

Hier, dimanche, à 1 heure de l'après-midi, a eu lieu au *Galion*, rue de l'Arc, en la grande salle de la « Société typographique Lilloise », le banquet en l'honneur de notre cher camarade, Paul Assoignion, dernièrement promu Officier de l'Instruction publique.

Cette manifestation, organisée par nous et à laquelle nous avons tenu à conserver un caractère tout intime, sera de celles qui ne s'oublient jamais.

Nous étions là plus de 60, tant de Lille que des environs, nous aurions été 500 et plus si nous l'avions voulu, mais nous avons préféré que cette petite fête se passât en quelque sorte en famille et nous avons même dû décliner le concours gracieux de leur talent que nons avaient spontanément offert et des artistes et des sociétés de Lille : nous leur en adressons ici toutes nos excuses en même temps que nous les remercions bien cordialement.

Chargé par mes collaborateurs du *Progrès du Nord* de rédiger le compte-rendu de cette touchante réunion, je vais essayer de m'en acquitter de mon mieux.

***

A la place d'honneur était assis naturellement le héros de la fête, Paul Assoignion, ayant à ses cotés, à droite, MM. Dugardin, administrateur du *Progrès*, Siauve-Evauzy, rédacteur en chef du *Réveil du Nord*, Rajat, de Lauwereyns, avocats, Clément Durant, publiciste à Roubaix, Vaillant, conseiller municipal à Lille ; à gauche, MM. Georges Robert, rédacteur en chef du *Progrès du Nord*, Oscar Lemaire, du comité républicain de St-André-lez-Lille, Dr Bédart, Gaston Jouvenet Nadaud, le chansonnier patoisien bien connu.

Citons encore, outre la rédaction toute entière du *Progrès*, les typos de notre journal, toute la rédaction du *Réveil*, MM. Oudart, président de l'Académie d'armes du Nord, René Paillot, président de l'Union française de la Jeunesse, Tramecourt, Achin, du comité républicain de St-André, etc. etc.

Il n'y a pas jusqu'à notre excellent camarade Lagrillière-Beauclerc, qui, arrivé la veille du Tonkin à Marseille, et ayant eu connaissance à son débarquement de la petite manifestation organisée, ne soit accouru tout exprès de Paris, où il avait à peine pris le temps de s'arrêter, afin qu'Assoignion eût autour de lui en ce jour tous ses amis du journal sans exception.

Le dîner, très-bien servi, a fait honneur à M. Poyblant-Lefebvre, qui s'est surpassé en la circonstance.

Les toasts

Au champagne, les conversations particulièrse qui étaient très-joyeuses se sont tout à coup arrêtées et la série des toasts a commencé.

Toast de M. Dugardin

M. Dugardin, notre administrateur, a le premier laparole, et s'exprime en ces termes :

Mon cher Assoignion,

Vous voyez autour de vous, unis par l'amitié, l'affection même que tous vous portent vos confrères de la presse républicaine, vos camarades, vos amis de l'Arbre de Noël, du comité Desrousseaux, du Denier des écoles laïques, vos collègues de la rédaction, de l'administration et des ateliers du *Progrès du Nord*, tous ceux qui, vous ayant vu de près, ont pu vous apprécier dans les diverses œuvres républicaines où vous apportez tout votre dévouement, tout votre cœur et qui ont applaudi à la distinction si méritée que vous a accordée le gouvernement de la République.

Mon cher ami,

Au nom de tous, je vous prie d'accepter ces insignes d'officier de l'instruction publique comme un témoignage de notre profonde sympathie, de notre inaltérable amitié. Et étant votre aîné dans le grade universitaire, permettez-moi de vous donner l'accolade fraternelle.

Et en même temps qu'aux applaudissements prolongés de l'assistance il embrasse M. Assoignon, M. Dugardin lui remet un superbe écrin contenant une jolie palmette en diamants, produit d'une souscription spéciale à laquelle sont nombreux ceux qui ont participé.

Réponse de M. Assoignion

M. Paul Assoignion, profondément ému de cette imposante manifestation, se déclare on ne peut plus vivement touché au point qu'il a quelque peine à bien exprimer toute sa reconnaissance.

Il se doit cependant de reporter sur les amis qui l'entourent d'une si chaude sympathie la plus grande part de l'honneur dont il a été l'objet, car ce sont eux qui ont été, dit-il, les véritables artisans de la distinction que le gouvernement de la République lui a décernée.

C'est moins à sa personne qu'à sa fidélité au vieil organe républicain démocratique qu'est le *Progrès du Nord* qu'on a rendu hommage, et aujourd'hui on lui fait vraiment trop d'honneur.

Il scrait assurément banal de dire que cette journée restera éternellement présente à son esprit et ce bijou qui vient de lui être remis demeurera pour lui un souvenir précieux.

Il tient à remercier du fond du cœur ses camarades du journal, son confrère Siauve-Evausy et ses collaborateurs du *Réveil*, qui, par leur présence, ont voulu apporter un témoignage de sympathie à un républicain qui, bien qu'appartenant à une école politique différente, comme eux aime le peuple et est tout dévoué à ses intérêts.

Il remercie tous les amis présents et absents, car beaucoup se sont excusés par lettres ou dépêches, ses collaborateurs du Comité Desrousseaux et de l'Arbre de Noël et lève son verre à ceux d'entre eux qui avant lui ont été honorés de la même distinction et à ceux qui bientôt verront à leur tour leur mérite récompensé.

Des applaudissements partent de toutes parts et les convives se lèvent et acclament notre cher et vaillant ami.

M. Jouvenet

M. Jouvenet, l'original chansonnier lillois, récite une pièce de vers en patois du pays composée tout exprès en l'honneur d'Assoignion.

M. Désiré Laurent

M. Désiré Laurent s'excuse de ne pas être un orateur, mais un simple musicien et de façon charmante tourne un aimable compliment à Assoignion, son camarade d'école.

Toast de M. Siauve-Evausy

Notre confrère Siauve reprend les paroles prononcées tout à l'heure par Assoignion et déclare qu'en effet ce n'est pas seulement pour fêter un confrère aimable et de talent que lui et ses collaborateurs du « Réveil » sont venus prendre part à cette réunion, mais aussi pour honorer le républicain sincère et dévoué qu'il a toujours été.

Il se peut que nous soyons souvent divisés sur des questions politiques, mais les uns et les autres, si le drapeau est menacé, nous savons nous grouper autour de lui pour le défendre et en pareil cas il n'y aura jamais trop d'hommes comme Assoignion.

Nous journalistes, qui souffrons plus particulièrement de ces luttes qui nous divisent, nous apprécions mieux que d'autres peut-être l'avantage de la solidarité corporative et ce nous est un plaisir de fêter un bon et brave camarade.

Il a eu l'occasion de constater que si le sentiment de la confraternité dans la presse est développé quelque part c'est bien à Lille où tous ceux qui tiennent une plume forment une grande famille.

Et pourquoi les profanes, les sectaires du parti socialiste ou les purs du parti républicain, nous refuseraient-ils le droit de nous solidariser sinon dans un syndicat effectif, du moins dans un syndicat moral !

Nous avons les mêmes occupations, nous travaillons aux mêmes heures, nous nous retrouvons sans cesse attelés à la même besogne, côte à côte, aussi tout ce qui touche un des nôtres, bonheur ou malheur, nous touche-t-il tous, et c'est au nom de toute la presse républicaine sans distinction de nuances qu'il porte la santé du cher camarade Assoignion, de l'officier de l'instruction publique Assoignion, et qu'il crie : Vive Assoignion!

Un triple ban accueille ces franches et loyales paroles.

Toast de M. Georges Robert

M. Georges Robert, notre rédacteur en chef, se lève.

Il déclare qu'il ne veut pas retenir longtemps l'attention des convives, mais il a le devoir de dire cependant quelques mots au nom tout particulier de la rédaction du *Progrès*.

Et en une improvisation charmante, humoristique, il fait l'éloge de ce collaborateur modeste et dévoué qu'est Assoignion, de son honnêteté personnelle et professionnelle, de sa loyauté remarquable, de son assiduité rare, et de ses convictions si fermes.

Il le connait bien, et il l'apprécie encore mieux.

La presse, dit-il, est une corporation ouverte et où, par conséquent, il se peut glisser parfois des brebis galeuses, sur lesquelles le public est trop tenté de juger la masse. On est, dans ce métier, plus en vue que dans toute autre et on se doit de ne pas l'oublier.

La presse, il faut bien l'ajouter aussi, on la craint plutôt qu'on ne l'aime et c'est une raison de plus pour que nous sachions parfois nous sentir les coudes, faire abstraction de nos idées personnelles, sauf au jour des batailles à lutter chacun avec notre tempérament pour nos convictions, pour notre drapeau.

Mais si un confrère, un ami est récompensé, n'importe à quelle nuance il appartient, c'est un journaliste, nous avons le droit de nous réjouir de sa joie comme nous aurions le devoir de partager sa peine, si le malheur l'avait atteint.

Or, quand il s'agit d'un confrère comme Assoignion qui honore sa profession et commande l'estime même de ses adversaires, le plaisir est double et il n'y a pas à être surpris que dans une réunion du genre de celle-ci, toutes les nuances du journalisme rép ublicain soient rassemblées.

Il fait le plus grand éloge du journalisme, dont le rôle est si grand et si noble et qu'Assoignion comprend si bien et il termine en levant son verre au camarade républicain.

M. Leleu

M. Leleu, ami personnel d'Assoignion évoque des souvenirs d'enfance.

M. Lepage

M. Lepage parle au nom du Comité de l'Arbre de Noël, qui a toujours rencontré en Assoignion un concours si dévoué et si intelligent.

M. Oudart

M. Oudart, au nom de l'Académie d'armes du Nord, remet à M. Assoignion une médaille d'argent artistique, gravée à son nom.

Toast de M. Lelou

M. Lelou, au nom du personnel des compositeurs du *Progrès*, prononce un petit speech charmant que voici :

Messieurs,

Mon ami Leclercq, bien que plus qualifié que moi, estime qu'il doit céder la place à un ouvrier.

S'il s'agissait de glorifier un de ces pères des ouvriers desquels on ne peut parler sans songer à sa belle-mère, je me serais récusé.

Mais, en l'occurence il s'agit de fêter un événement heureux survenu a un bon camarade et je m'y associe de tout cœur, et cela, non pas en mon nom personnel mais au nom de tous mes camarades.

Les ouvriers sont frondeurs, mais ils ne le sont que parce qu'on les y oblige, et quand ils ont la liberté de penser et d'agir, ils deviennent ce que les ouvriers du *Progrès* sont : des auxiliaires puissants, pour leur chefs, de bons camarades, capables de vibrer lorsqu'un événement heureux survient à l'un quelconque des collaborateurs de la maison.

MM. Dugardin et Assoignion nous ont montré l'exemple : C'est vers la démocratie, vers l'enfance que se sont dirigés leurs efforts ; les nôtres vont vers les syndicats.

Ensemble nous communions dans un amour profond de la démocratie, et c'est pourquoi je vous convie à lever votre verre à notre bon camarade Assoignon.

LES CHANSONS

MM. César Billaux, Duvillier, Devraigne, Oudart, Jouvenet, Kesner, Clément Durant, Rajat, Nadaud, Jeandouzy font entendre tour à tour des chansons ou des monologues très applaudis.

Arrivée de Lagrillière

L'assistance entonne en chœur la Flamidienne, quand arrive, à 5 heures 1/2, le camarade Lagrillière-Beauclerc.

Une chaleureuse ovation est faite au voyageur retour du Tonkin.

La Madrilène

Une autre surprise nous était réservée.

La société de mandolinistes, la *Madrilène*, conduite par son président, M. Dutoit, arrive dans la salle : spontanément elle a décidé de venir donner une sérénade à Assoignion.

Elle fait entendre plusieurs de ses meilleurs morceaux et M. Dutoit, en son nom, remet une élégante gerbe de fleurs au nouvel officier de l'Instruction publique, en lui adressant tous ses compliments et ceux de ses camarades.

M. Assoignion remercie du fond du cœur et le champagne est offert aux vaillants artistes.

M. Jollivet fait encore entendre une chanson avec accompagnement de la « Madrilène » puis M. Georges Robert entonne la *Carmagnole* que tout le monde reprend en chœur et à 6 h. 1/2, cette fraternelle réunion se termine au double cri de : Vive la République ! Vive Assoignion !

***

On ne se sépare pas cependant sans apposer sa signature sur un livre d'or offert par M. De Wattine, le maître relieur d'art, qui expose chaque année au Salon de Paris.

Ce livre, œuvre personnelle de M. de Wattine, est marqué au chiffre, de Paul Assoignion et constituera un souvenir de plus de cette journée, inoubliable pour celui-ci, du 30 avril 1899.

G. LEMYRE.

La fête des Sauveteurs du Nord

Ces braves entre tous les braves, les Sauveteurs du Nord, qui sans cesse se mêlent, courageusement à toutes les batailles de la vie, célébraient hier, leur fête annuelle. Précédé des clairons des pompiers et de l'excellente musique du *Club des Vingt*, le cortège de tous ces médaillés du courage, a parcouru plusieurs rues de notre ville pour s'arrêter enfin vers 1 heure 1/2 rue Solférino à l'hôtel Delannoy où avait lieu le banquet.

LE BANQUET

A une heure et demie, a été servi à l'Hôtel Delannoy un banquet de 206 couverts auquel assistaient de nombreux sauveteurs.

A la table d'honneur, nous remarquons : MM. Th. Lebon, président, ayant à sa droite M. Trinquet, conseiller de préfecture, remplaçant M. le préfet du Nord ; M. le commandant Druez, du bataillon des sapeurs-pompiers; MM. Cottignies, vice-président de la Société des sauveteurs ; Dutilleul, docteur de la société ; MM. Delaporte, Delahaye, Six et Lepot, pharmaciens de la société ; M. Delrue, conseiller provincial du Hainaut ; M. Gerbore, président du conseil d'arrondissement d'Arras ; MM. Ingelrans, Sailly, Pottier, Escaffre, Bernard, Thiébaut, Vendebunderie, Castelain, Gaveriaux, Gillin, Gallet, Leroy, Favier, Leblond, membres du Conseil d'administration de la société.

MM. Tillier, vice-président de la section de Roubaix; Foulon, vice président de la section de Calais ; Namur, vice-président de la section de Valenciennes; Laurent-Mouchon, vice président de la section de Douai ; Lambion, vice-président de la section de Tourcoing; MM. les capitaines Détrez, d'Arras, et Leverd, de St-Omer.

Au champagne, M. le président Lebon lève son verre à M. le Président de la République, protecteur de la Société; à M. le Prefet du Nord qui a bien voulu se faire représenter par M. Trinquet; au Conseil général, ces hommes d'élite qui ont accordé à la Société une subvention.

A M. le docteur Calmette, retenu à Arras, qui est véritablement un des meilleurs sauveteurs de la société ; à M. Druez, vice-président de la société ; à MM. les docteurs et pharmaciens de la société ; à M. le conseiller provincial du Hainaut ; à la Presse ; à la fanfare du Club des Vingt et enfin aux braves sauveteurs qui ont toujours le désir de faire le bien. M. le président Lebon dit que si le besoin s'en ferait sentir, les soldats de la paix deviendraient les soldats de la guerre.

Il termine en levant son verre en l'honneur de la vaillante armée française.

Les chaleureuses paroles de M. Lebon sont saluées par de nombreux applaudissements et un vivat est chanté en son honneur.

M. Trinquet, conseiller de préfecture, est heureux de pouvoir féliciter les sauveteurs du Nord des nombreux actes de courage qu'ils ont accompli depuis l'année dernière. Il excuse M. le Préfet du Nord de ne pouvoir assister au banquet. Il boit aux femmes sauveteurs dont la devise est « Courage et Abnégation » à M. Lebon, président inamovible des Sauveteurs du Nord.

M. Rogez rappelle la devise de la Société des Sauveteurs qui se résume ainsi « Humanité - Abnégation - Patrie. »

En terminant, il lève son verre à la société des Sauveteurs et à la santé de M. Lebon, président de la Société des Sauveteurs.

Il fait l'éloge de M. le Président qui, dit-il, personnifie le brave homme par excellence.

M. Dutilleul, au nom des corps pharmaceutique et médical, prend l'engagement formel de faire tout ce qu'il sera possible pour conserver la santé du vénérable président M. Lebon.

La distribution des récompenses

A cinq heures a eu lieu à la Salle de la Société Industrielle, la distribution des récompenses. La Musique de Loos, sous l'habile direction de M. Bacqueville prêtait son concours à la fête.

Voici la liste des récompenses qui ont été décernées au cours de cette solennité :

Grands diplômes d'honneur : MM. Théodore Lebon, président de la Société, chevalier de la Légion d'honneur, à Lille — Edmond Sailly, porte-drapeau, administrateur de la société, chevalier de la Légion d'honneur.

Prix du Conseil général du Nord. — Médaille d'or, M. Théophile Rassemont, affréteur de bateaux à Tournai.

Médaille d'or : M. François Devin, lieutenant au 16e bataillon de chasseurs à pied, à Lille.

Prix de la Vile de Lille (médaille d'argent, M. Pierre Chubot, commissaire central à Arras.

Médailles de vermeil. — MM. Berthe Hanguillard (11 ans), à Wattrelos ; Alfred Delassus, chef de gare à Bouchain ; Pierre Dumont, lieutenant, commandant les pompiers de Somain ; Bernard Diependael, maître tonnelier à Tournai.

Médailles d'argent : MM. Juvénal Alavoine, sergent vétéran aux pompiers de Lille — Fernand Bourgeois, horticulteur à Bouchain — Auguste Castel, menuisier à Tourcoing — Alfred Crapez, sellier à Aniche — Michel Demon, plafonneur à Erquinghem-Lys — Ferdinand Deneuville, menuisier à Guines — François de Ruyver, garçon de recettes à Roubaix — Auguste Desmarchelier, négociant à Lille — Edouard Dumez, sergent vétéran aux pompiers de Lille — Henri Dussaussoy, adjudant aux pompiers de Saint Omer — Ghesquières-Mille, capitaine-commandant les pompiers de Linselles — Charles Hubert, boucher à Lille — Auguste Labbe, chansonnier à Lille.

Paul Lecomte, sous-lieutenant des pompiers de Malo — Victor Lejeune, employé d'octroi à Roubaix — Edouard Leverd, capitaine-commandant les pompiers de St Omer — Augustin Lubrez, instituteur public à Mouchin — Charles Malfoy, marin à Boulogne-sur-Mer — Jean-François Monnet, garde champêtre à Eunevelin — Pierre Paillet, tonnelier à Arras — Victor Pillot, sapeur-pompier vétéran à Lille — Louis Porcher, brigadier de police à Lambersart — Albert Pringhet, appariteur à la justice de paix, Lille — François Puvion, maréchal-ferrant à Somain — Henri Ridez, agent de police à Lille — Baptiste Wattier, ancien mineur à Denain.

Diplômes de rappels : de médailles de vermeil, MM. Louis Langlet, vice-trésorier de la section de Dunkerque, et Eugène Robaut, vice-trésorier de la section de Douai — de médaille d'argent, M. Edouard Dhéry, cantonnier à Fresnes — de médaille de bronze, M. Jean-François Dollet, pilote à Gravelines.

Médailles de bronze : MM. Alfred Avisse, brigadier du canot de sauvetage à Boulogne — Léon Berteloot, caporal aux sapeurs-pompiers de St Omer — Jules Dehon, brigadier de police à Tourcoing — Ferdinand Duffet, sergent-major retraité aux pompiers de Lille — Henri Dupriez, boulanger à Denain — Louis Hœdts, directeur de la manutention à Dunkerque — Frédéric Honoré, employé à Dunkerque — Aristide Lucas, employé à Roubaix — Edmond Poirier, négociant à Valenciennes — Maria Torcq (11 ans), écolière à Fresnes — Pierre Villette, ouvrier mineur à Somain — Eugène Tauchy, marchand boucher à Arras.

La Fête de gymnastique du Grand-Théâtre

La fête de gymnastique qu'organisait au théâtre l'Union des sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Lille a obtenu un éclatant succès.

C'est devant une salle absolument comble que se sont fait successivement applaudir les excellentes phalanges qui prenaient part à cette fête.

Citons parmi les principaux numéros qui composaient le programme : la Jeune Loosoise (escrime d'ensemble), les Patriotes de Croix (barres parallèles), l'Union tourquennoise et l'Halluinoise (mouvement d'ensemble), l'Espérance de Lille (poses plastiques), l'Ancienne de Roubaix, dans ses pyramides humaines, ainsi que l'Avenir de Comines, dans son ballet très bien réglé (clowns et clownesse).

La société La Madrilène, qui a fait entendre deux excellents morceaux de son répertoire, a été très applaudi.

M. Wackmars, délégué de l'Union des gymnastes de France, a également su intéresser longuement son auditoire par sa causerie sur la gymnastique.

Très appréciés deux récits patriotiques déclamées d'excellente façon par M. X.

Mentionnons aussi la chorale l'Avenir moulinois, qui a délicieusement exécuté un chœur intitulé « La Nuit s'enfuit ».

Le clou de cette fête était sans confredit le ballet ferie de MM. Paul Van Hooland et H. Gadenne.

Pendant la durée de cette fête de famille, la Fanfare lilloise a brillamment enlevé plusieurs morceaux de son répertoire. A en juger par les nombreux bravos, nous sommes persuadés que chacun conservera de cette soirée un excellent souvenir.

Les Auteurs en voyage

Les Auteurs en voyage arrivent à Lille mardi prochain 9 mai. La Compagnie, outre des artistes parisiens dont la réputation n'est plus à faire, est composée de :

Le poète Clovis Hugues, Georges Docquois, Guillaumet, Bertrand, Millanvoye, Xavier Privas, Severin-Mars, interprétant eux-mêmes leurs œuvres.

Les amateursd de belles choses et d'originalités seront servis à souhait et il se pourrait bien que les retardataires fussent obligés, à leur grand regret, de se priver de ce spectacle peu banal.

Donc, avis aux intéressés.

Une conférence aux anciens élèves de l'école de la rue du Port

Dimanche a eu lieu dans la grande salle de l'école maternelle de la rue Rolland, une conférence organisée par l'association des anciens élèves de l'école de la rue du Port.

Le conférencier était M. R. Paillot, professeur agrégé de l'Université et le sujet choisi était *Jérusalem*.

M. Paillot a raconté son voyage en Palestine avec beaucoup de verve et avec tout le talent qu'on lui connait. Son succès a été très vif. Les projections des photographies prises par le conférencier lui-même pendant son voyage ont fort bien réussi malgré les difficultés que l'on avait rencontrées pour obtenir l'obscurité dans la salle.

Toutes nos félicitations à Mlle Duriez, la sympathique directrice de l'école pour l'excellente idée qu'elle a eue de procurer à ses élèves cette charmante distraction.

Une rixe rue Léon Gambetta

Trois belges originaires de Tournai étaient venus hier mener joyeuse vie à Lille.

Après moult beuveries, ils finirent par échouer rue Léon Gambetta et l'on se prit de querelle a propos d'un prétexte futile. Au cour de cette rixe, Pierre Coupe, chaudronnier en fer, rue des Fossés, à Tournai, reçut un coup de pied qui lui fractura le péroné droit.

Ses deux camarades prirent la fuite laissant leur compagnon étendu, poussant des cris plaintifs.

L'agent Dhaisne, du poste de la Préfecture, vint à son secours et le fit transporter sur un lit de camp, où il reçut les soins du docteur Delvalle.

La voiture d'ambulance est venue ensuite le chercher et le transporter à l'hôpital St-Sauveur. Des agents de sûreté ont fait bonne garde à la gare pour surveiller les frères Félix et Cyrille Maison, auteurs de cette fracture qui a terminé si tristement cette journée de fête.

Un noyé

Hier vers 6 h. 1/2 du soir, M. Deneuvile Joseph, marinier, aperçut un cadavre qui flottait au fil de l'eau à l'écluse de la Barre. Il le retira aussitôt.

Les constatations ont établi qu'il s'agit d'un sieur Florimond Mittenaere, 42 ans, demeurant rue des Sarrazins, estaminet Raoul. Cet homme était disparu depuis le 25 avril.

LE NORD

ARMENTIERES

Inauguration de la Coopérative « l'Avenir »

Dimanche a eu lieu l'inauguration des nouveaux locaux de la Coopérative l'*Avenir*, au Rond-Point.

Le public était admis dans la matinée à visiter la nouvelle installation qui est vraiment bien comprise.

A onze heures, la *Musique de l'Avenir* suivie de la Commission de la Coopérative et de nombreux socialistes s'est rendue à la gare pour la réception des délégations étrangères.

Une foule de 2 à 3000 personnes se pressait place de la Gare et rue de la Gare.

A l'arrivée du train de Lille la musique de l'Avenir joue l'*Internationale* et la *Marseillaise* pendant que s'organise le cortège.

Celui-ci s'est mis en route par les rues de la Gare et de Lille, la Grande-Place, la rue de l'Humanité, la place de l'Eglise, les rues des Douze-Apôtres, du Plat et des Promenades, pour arriver au Rond-Point.

Nous avons remarqué le *Mihou-Club*, de Lille, la fanfare de l'*Union de Lille* avec une remarquable batterie de tambours et de clairons, la *Fanfare* de la Coopérative roubaisienne la *Paix*.

Comme délégués citons MM. Weihoff, receveur municipal de Lille, Samson, adjoint au Maire de Lille, Carette, maire de Roubhix, Lefebvre, de Dorignies, Ghesquière, conseiller général; des délégations ont été envoyées de Vendin-le-Vieil, d'Avion, d'Hellemmes-Lille.

A 2 heures, MM. Pastre, député du Gard et Légitimus, député de la Guadeloupe, sont arrivés, abcompagnés par M. Delory, qui est immédiatement retourné à Lille.

Un banquet de cent quatre vingts couverts a eu lieu dans la salle de réunion de la Coopérative sous la présidence d'honneur de M. Légitimus.

Celui-ci et M. Pastre ont repris le train de quatre heures pour se rendre à Croix, où ils devaient donner une conférence.

Le banquet a continué après leur départ.

De nombreux discours ont été prononcés par MM. Légitimus, Pastre, Carette, Lefebvre, Daudrumez, Ghesquière, Welhoff.

Dans la soirée, un bal a commandé (qui s'est terminé) probablement très tard.

Beaucoup d'animation et d'entrain et l'orde le plus complet.

DOUAI

Orchies. — **M. Maxime Lecomte, sénateur, a fait hier à Orchies une conférence que nous reproduirons demain, le manque de place nous empêchant de donner aujourd'hui le remarquable discours de notre vaillant sénateur.**

VALENCIENNES

Accident. — En déchargeant une barre de fer, chez M. Davent, au faubourg de Paris, rue d'Alsace, M. Pierre Dolphin, 19 ans, ajusteur, demeurant rue Saint-Jacques, 9, a eu le gros orteil du pied droit écrasé.

Apres un pansement sommaire, il a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Tentative d'assassinat à Anzin

Samedi vers trois heures de l'après-midi, un individu inconnu est entré dans l'estaminet Denis, situé 507, rue de Condé, à Anzin Bleuse-Borne.

Mme Julie Dubecage, femme Denis s'y trouvait seule.

Après un échange de quelques paroles, l'individu se précipita sur la cabaretière, la terrassa et la traîna par les cheveux dans la cave où il la frappa d'un marteau sur la tête et sur le bras gauche.

Découverte du crime

M. Denis, rentrant de son travail vers 6 heures et demie fut étonné de voir ses enfants et son frère à la porte du logis.

Bientôt il était mis au courant du drame qui venait de se dérouler.

Ayant visité la maison, il constata un bouleversement des meubles et la disparition d'une sacoche contenant 700 francs, placée dans un buffet.

Quant à la victime, des soins immédiats lui furent donnés.

Le parquet est descendu hier matin sur les lieux.

DUNKERQUE

Perte ou vol. — Dimanche matin, vers 9 heures, un quartier-maître de la défense mobile, était envoyé à terre par un officier du bord pour changer deux billets de banque de 50 fr.

Il se rendit au cabaret tenu par Mme SucchE, qui, n'ayant pas la monnaie voulue, envoya sa bonne chez un commerçant de la rue du Quai le sieur F...

Quelques instants après, la servante revenait avec la monnaie, mais il n'y en avait que pour 50 francs.

F..., interrogé, déclara n'avoir reçu qu'un billet de 50 francs.

La police fut saisie de l'affaire et la servante fut fouillée complètement.

On ne trouva rien.

Que s'est-il passé ? La servante qui semble être une honnête fille, a-t-elle perdu un billet, chemin faisant ou a-t'elle été victime d'un vol ?

PAS-DE-CALAIS

SAINT-OMER

Société d'agriculture. — Dans sa réunion de samedi après-midi, la société d'agriculture de l'arrondissement de St-Omer a décidé que le concours des animaux des espèces chevaline, bovine, ovine et porcine, ainsi que des instruments extérieurs et intérieurs de ferme, organisé par la société d'agriculture se tiendrait à Ardres le dimanche 16 juillet.

La Société a également décidé d'appeler la bienveillante attention de M. le Ministre de l'Agriculture sur le concours de veaux gras, organisé par la ville d'Aire.

1er prix, M. Pierre Verlesawen, horticulteur à St-Omer.

2e prix, M. Loridant-Loridant, père, horticulteur à St-Omer.

3e prix, M. Loridant-Ludovic fils, horticulteur à St-Omer.

4me prix — M. Emile Schryves, horticulteur à St-Omer.

5me prix. — M. Longavesne, horticulteur à Saint-Martin au Laert.

Sauvetage. — Un jeune enfant de 8 ans, nomme Muteau, demeurant au faubourg du Haut-Pont, en face la place de la Ghiéré, a enlevé les écorces des arbres flottants sur l'eau, près du bord, quant tout-à-coup il perdit équilibre et tomba dans le canal:

Il allait infailliblement se noyer, quant un marinier qui avait vu l'accident se jeta dans une barque et réussit à arriver à l'endroit où était disparu le petit imprudent qu'il eut la chance de ramener sain et sauf sur le bord.

Blendecques. — M. le sous-préfet de Saint-Omer vient d'aviser M. Obry, maire de Blendecques que M. le ministre du commerce a accordé une médaille d'honneur à M. Chartrel, Sylvani, ouvriers à la maison Avot de Blendecques.

TRIBUNAUX

Conseil de Guerre Maritime

Le jugement

Nous avons rapporté l'affaire concernant les marins Huret et Weber, faisant partie de la défense mobile.

Ils étaient inculpés de voies de fait sur un officier-marinier et d'évasion de la barre de justice avec un canot du bord.

Ces marins étaient passibles, suivant le Code disciplinaire et criminel, de cinq à dix ans de travaux publics.

Mais, leurs défenseurs, le matelot-timonier Lebas et Mᵉ Cavrois, sont parvenus à faire ressortir qu'il n'y avait rien de prouvé, sauf leur évasion, qui, comme peine ne relevait pas du Conseil de guerre.

En conséquence, après délibération qui vient d'être rendue, Huret a été acquitté à l'unanimité et Weber par quatre voix contre cinq.

CHAMP DE FOIRE

Hippodrome Roubaisien. — *Grand Cirque Vinella* (Direction Vinella et Cie). — Aujourd'hui lundi 1er Mai 1899, à 8 heures 1/2 du soir : Grande soirée extraordinaire et d'adieux.

A cette brillante représentation, M. Vinella présentera une série de superbes chevaux.

Au cours de cette soirée sera tirée une grande tombola. Prix : Un joli mouton vivant.

***

Ménagerie Aleziano. — Irrévocablement, semaine de clôture. Travail des fauves, grand succès. — Entrée d'un cheval au milieu des lions.

Théâtre Gransart-Courtois. — A 3 h. et à 8 h. 1/2, grandes représentations. Soirée de famille, spectacle admirable.

Stéréorama. — Spectacle de premier ordre, rendez-vous des familles, choses artistiques, inédites et inconnues dans les foires. Directeur, M. A. Cayez, photographe de Lille.

Hippodrome de Paris. — Chevaux vivants, cirque très connu.

Cinématographe (situé derrière les Halles). — Courses de taureaux, spectacle nouveau.

PETITE CORRESPONDANCE

P. L., Roubaix : Cela dépend des conventions, mais, légalement, ce soin incombe au propriétaire. — *P. L. M., Roubaix :* Elle a lieu généralement le 15 juin. Vous en serez avisé par la voie des journaux.

LE FACTEUR.

Etat Civil de Roubaix

Du 30 avril 1899

Naissances. — Raymond Dendauw, rue d'Italie, 57 — Georgette Pierson, rue Montgolfier, 54 — Maurice Moreau, rue de Tournai, impasse Devogel — Florence Vangoethem, rue des Longues-Haies, cour Verkindère, 1 — Louis Desmarchelier, rue Blanchemaille — Jean-Baptiste Moreau, rue de l'Hommelet, 39 — Antoinette Denis, rue Blanchemaille — Robert Couvreur, boulevard Beaurepaire, 192.

Décès. — Augustine Malfait, 83 ans, rue de Mons, 9 — Marie Dubar, 5 mois, rue Turgot, cité Saint-Joseph, 8 — Amélie Dame, 85 ans, rue de l'Hospice — Henri Ledreux, 58 ans, rue Blanchemaille — Marie Sabbe, 1 mois, rue Blanchemaille — Maria Guillain, 30 ans, rue Blanchemaille.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 29 Avril 1899

Publications de mariages. — Entre : Ernest Leclercq, 25 ans, trieur et Victoria Carlier, 25 ans, couturière — Charles Duprez, 26 ans, voyageur et Gabriel Plantain, 30 ans, sans profession — Arthur Dumoulin, 23 ans, trieur et Marie Vermeulen, 21 ans, visiteuse — Arthur Wauters, 27 ans, employé et Zoé Dujardin, 26 ans, sans profession.

Henri Masquilier, 24 ans, maçon et Marie Christorie, 18 ans, bobineuse — Désiré Cassette, 23 ans, apprêteur et Prudence Morant, 22 ans, soigneuse — Louis Leman, 22 ans, tisserand et Clémence Petit, 23 ans, dévideuse — Jules Varasse, 30 ans, négociant en huiles et Léonie Joye, 23 ans, sans profession.

Désiré Danel, 22 ans, magasinier et Julia Christorie, 23 ans, doubleuse — Arthur Spebrouck, 34 ans, tisserand et Marie Delbecq, 31 ans, contre-dame — Henri Meurisse, 31 ans, tisserand et Flore Lefebvre, 26 ans, couturière — César Everharde, tisserand et Marie Delplanque, 46 ans, fileuse.

Clément Japia, 39 ans, bordeur et Angèle Follet, 23 ans, fileuse — Louis Lesaffre, 21 ans, employé et Flore Callewaert, 26 ans, couturière — Henri Lepers, 24 ans, employé et Clémence Vandendriesse, 18 ans, piqûrière — Sauve Couvreur, 28 ans, cultivateur et Germaine Verluys, 23 ans, sans profession.

Léon Dierickx, 29 ans, terrassier et Emma Cneudt, 31 ans, servante — Edouard Berten, 25 ans, peintre et Pauline Turck, 25 ans, ménagère — Auguste Brunelle, 26 ans, employé d'octroi et Blanche Duhamel, 22 ans, dévideuse — Arthur Capy, 25 ans, poseur de tapis et Palmyre Waymel, 24 ans, sans profession.

Etat-civil de Linselles

Du 16 au 30 avril

Naissances. — Henri Duhamel, le Blaton — Rene Vermeersch, le Belcan — Marie Ramon, la Brasserie — Albert Bolin, rue de Lille — Omer Bonte, rue de Lille.

Mariages. — Néant.

Décès. — Gustave Jourdain, 1 an, le Triez — Louis Delfosse, 11 ans, le Petit Chemin.

Mieux vaut se la faire plomber

Ou plutôt mieux vaut avoir sous la main une liqueur qui calme instantanément la douleur. Si donc vous avez une violente douleur de dents procurez-vous l'**Antalgique**, elle disparaîtra comme par enchantement à peine la liqueur introduite. Le fl. 2 fr. Si c'est une névralgie faciale, demandez les Cachets Antalgiques 3 fr. Dépôt Ph. **Boyaval**, Roubaix; **Delaporte**, rue de Tournai, Tourcoing.

DOCTEUR MERLIER

148, rue de Lannoy

Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 9 heures, pour maladies générales (Estomac, cœur, poumon, etc.)

Mardis et jeudis, de 2 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les malades sont priés de prendre leur urine avec eux et s'ils toussent, leurs crachats.

Visites en ville. n.o.

LE SANG PUR

C'EST LA SANTÉ

Purifiez, dépurez, rafraîchissez votre sang par la *Tisane dépurative résolucive indigène* combattant toutes les impuretés du sang, clous, eczémas, boutons, démangeaisons de toute nature, préparée par M. **BARBRY**, herboriste de 1re classe, 11, rue du Bois, Roubaix. 1 fr. l'étui pour six jours.

Maux d'estomac — Digestions difficiles — Maux de tête

Faiblesse — Anémie — Pesanteurs

Maladies de l'Estomac

Soulagement rapide et Guérison définitive

Par l'Elixir LEFLON

Le flacon 2 fr. 50

Pharmacie **LEFLON**, Grande-Rue, 163, ROUBAIX

Maux de Reins. — Points de coté.

Manque de sommeil — Cauchemars — Gastrites

Soyez un peu votre Médecin

Un philosophe a dit que pour bien se porter, il fallait bien se connaître. Il est regrettable que dans le cadre de l'instruction ne figure aucun enseignement relatif à la médecine, à l'hygiène, etc., combien de maladies seraient ainsi évitées ? et pour n'en citer qu'une, la bronchite, qui est la plus commune, qui débute par une toux quelquefois sèche, mais qui est accompagnée le plus souvent d'oppression, de points, de quintes répétées est l'une des plus graves. Il est vrai qu'on la guérit souvent par l'usage des pectoraux, dont le meilleur est assurément le **Sirop de Loret**. Ce remède arrête la toux causée par l'irritation et décongestionne en poussant à l'expectoration. 1/2 fl. 1 fr. 75. Ent. 3 fr. Dépôt **Ph. Boyaval**, Roubaix; **Delaporte**, rue de Tournai, Tourcoing.

CONNAISSANCES UTILES

Un moyen simple et très économiqun pour nettoyer les gants en peau de Suède, cette peau souple et jolie qui a le gros défaut de se ternir au moindre contact.

Voici du moins une recette qui vous permettra de nettoyar sans grands frais, et aussi souvent que vous le désirerez, toutes les paires de gants blancs de votre maisonnée

Faites dissoudre 100 grammes de carbonate de soude dans un demi-litre de lait, puis tendez vos gants sur une main de bois, ou sur votre propre main si vous ne possédez pas de moule et à l'aide d'un tampon de flanelle que vous imbibez dans le lait, frottez doucement la peau du gant partout et d'une manière uniforme ; recommencez plusieurs fois si le gant est très sale ; enfin essuyez avec une flanelle sèche ; retirez la main de bois et suspendez les gants à l'ombre.

Par ce très simple nettoyage, on maintient fort longtemps les gants de peau de Suède ; c'est une économie, et une bonne maîtresse de maison ne doit en négliger aucune.

Bonhomme FRANKLIN

FINANCES

Revue hebdomadaire

Paris, le 29 avril 1899.

Tandis que les valeurs de spéculation profitent d'une animation exagérée, les fonds d'Etat et spécialement nos rentes et l'Italien sont lourds.

Nos établissements financiers, au contraire, sont très fermes.

On cote 740 le Crédit Foncier, 618 le Comptoir National d'Escompte, dont le dividende a été fixé à 26.25.

La Société Générale, à 585, a largement regagné son coupon.

Le Crédit Lyonnais progresse de près de 30 fr. à 962.

La Banque internationale, dont les bénéfices pour 1898 ont été de 2.607.413 fr., maintient toute son avance à 641.

Bien tenues la Banque spéciale des valeurs industrielles à 222 et la Banque française d'émission à 110.

Très avantageuses à 393 fr. les Ville de Paris 1894 96 qui donnent le même revenu de 10 fr. que celles de 1898 cotées 443 fr.

On cote l'action Bec Auer à 480, du Gelon à 110, de l'action des Grandes Brasseries de Vittel, Albert et Rennepont à 112.50.

Très recherchées à 250 fr. les obligations de la Compagnie nationale de Voitures l'Abeille à cause de leur revenu rémunérateur et de leur prime importante et à 485 les actions du Chemin de fer de Toulouse à Boulogne-sur-Gesse, dont le revenu actuel de 4.10 0/0 s'élèvera à 7 ou 8 0/0 dès l'ouverture de la ligne en mai 1900.

Pendant la construction de l'établissement thermal du casino, de l'hôtel, appelés à donner tant d'attrait à Thonon-les-Bains et d'importants dividendes aux actions de la nouvelle Société, celles-ci recevront un intérêt de 4 0/0.

Dès la constitution définitive de la Société des Grands Cafés français, dont les actions de 100 fr. ont été très bien accueillies, ont escompté pour celles-ci une large plus-value.

La souscription aux actions de 100 fr. de la Société générale des Tomettes et Céramiques de Salernes (Var), qui a été un véritable succès, étant close, celles-ci ne pourront plus s'obtenir qu'au cours du jour.

Les parts de l'Optique la lune à un mètre pour lesquelles on prévoit pour la fin de l'exposition un remboursement à 260 fr. et ensuite un revenu annuel de 50 fr. se traitent en hausse à 155 fr. l'assemblée générale de la société de l'Exposition religieuse internationale, qui a lieu aujourd'hui a approuvé les comptes.

Les bons de 20 fr. remboursables à 40, font l'objet de demandes de plus en plus nombreuses.

Dès qu'on pourra apprécier l'enthousiasme du public pour ce spectacle du Combat naval ses actions dépasseront rapidement le cours actuel de 58 fr.

La très prochaine inauguration de la Cour des Miracles dans l'enceinte de Paris en 1400 provoque d'actives transactions en dixièmes d'action à 71 et 72 fr.

La Société générale des Assurances agricoles et industrielles, qui émet 20.000 obligations à 190 fr., a vu, dans l'année, ses actions de 100 fr. dépasser le cours de 155.

Les actions de 100 fr. de la Banque nationale de l'industrie, union des banquiers de France, cotent 190 fr. à la suite de la réussite de ses émissions, notamment de la Société des Chalets de nécessité en Russie.

Chemins de fer français calmes.

BOURSE DE VALENCIENNES

COTE OFFICIELLE DU 29 AVRIL 1899

Disponib. sucre 88° premiers jets, 31,50 à 31,75; disp. 88°. 2e et 3e j. 32,25 à 32,50; Mélasse, »,»» .[. à »[»; livrab. sucre 88°, 28,75 .[., » .[.; Mélasse, »,»» .[. à »,»» ; Potasse brute, »,»»; Raffinées, »», »»; Noir animal neuf, »,»; Id., vieux engrais, »»; cossettes chicorées lavées, »»,»»; non lavées, »»,»».

ENTREPÔT DE VALENCIENNES

Sucre français, 113,886 sacs ; sucre étranger, 00 sacs.

AVIS PARTICULIER

Sur les nouvelles de hausse de l'étranger, notre marché a été de nouveau très ferme. La cuite très recherchée par certains acheteurs était demandée de fr. 31,50 à fr. 31,875 pour marchandise prise en entrepôt. A ces limites les détenteurs se sont laissés aller à accorder quelques petits lots.

Aucune affaire en bas produits ni en livrable sur la campagne prochaine.

Cette semaine encore on avait tenté de semer dans les premiers jours, mais le retour des pluies et même leur abondance de ce jour a remis tout en question. Bien faible est la surface ensemencée à ce jour pour un cinquième dit-on des terres préparées. La culture commence à se plaindre réellement. Il faudrait pour reprendre les travaux de plantation une bonne période de temps sec.

Nous lisons comme ci-dessous la cote officielle de cette bourse : Sucre roux disponible base de 88°, fr. 31,50 à fr. 31,75 pour la cuite derniers produits et fr. 32,25 à fr. 32,50 pour les derniers produits. Quant au livrable sur la campagne il est côté 28,75 les 88°.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 54 LILLE

Le gérant : E. DUGARDIN.